## APPEL URGENT DÉCEMBRE 2023 MEXIQUE

## **EXIGEZ LA LIBÉRATION DE YONNY RONAY!**

YONNY RONAY CHACÓN GONZÁLEZ A ÉTÉ CONDAMNÉ DANS L'ÉTAT MEXICAIN DU CHIAPAS À UNE TRÈS LOURDE PEINE DE PRISON SUR BASE D'AVEUX OBTENUS SOUS LA TORTURE ET DE PREUVES FABRIQUÉES.

RÉCEMMENT, UN JUGE A RECONNU DES IRRÉGULARITÉS DANS SON PROCÈS PÉNAL ET EN A ORDONNE LA REVISION. UNE NOUVELLE SENTENCE EN APPEL DEVRA ÊTRE RENDUE, CE QUI POURRAIT OUVRIR LA VOIE À SA LIBÉRATION.

Le 13 mars 2019, tandis qu'il rentrait chez lui à Cintalapa, Yonny Ronay Chacón González a été arrêté à un barrage de police à Tuxtla Gutiérrez, où il étudiait. Il a été embarqué sans raison puis conduit dans les installations de la Division des enquêtes spéciales du Bureau du Procureur de l'État. Là, il a subi des tortures : maintien à genoux, gifles, coups avec une planche et un chiffon enroulé, simulacre de noyade et chocs électriques. On voulait le forcer à avouer un vol. Le lendemain, on l'a fait apparaître dans la presse locale et sur les réseaux sociaux à côté d'armes lourdes pour le présenter comme le membre d'un gang et l'auteur d'un homicide dans une autre ville du Chiapas, Villaflores. Le surlendemain, alors qu'il devait être libéré (le dossier contre lui étant vide), des policiers sont venus le chercher pour le transférer vers les services du Procureur de Villaflores. Les tortures ont repris, cette fois-ci pour le forcer à avouer l'homicide évoqué dans les médias



Des certificats médicaux et des enquêtes attestent des tortures physiques et psychologiques utilisées pour le faire avouer Yonny et produire de fausses preuves contre lui. Plusieurs témoins ont affirmé que le jeune homme ne se trouvait pas à l'endroit où le meurtre dont il est accusé a été commis. Malgré cela, le 6 septembre 2021, il a été condamné à 31 ans et six mois de prison.

Face à cette situation alarmante, le Centre des droits humains FRAYBA, partenaire d'ACAT-France au Mexique, a déposé un recours, demandant une évaluation exhaustive des violations des droits à un procès équitable et une analyse du fond de l'affaire. Il

faut noter qu'un certain nombre d'incohérences ont été relevées dans le dossier de Yonny, ce qui suscite de sérieux doutes quant à la validité des preuves présentées à son encontre. Récemment, le juge chargé de traiter ce recours a ordonné la révision de son procès pénal, reconnaissant des irrégularités dans la manière dont il s'était déroulé. De nouveaux magistrats doivent être nommés pour statuer sur l'appel.

Les membres de l'ACAT se sont déjà engagés pour Yonny Ronay Chacón Gozález dans le cadre de la Nuit des veilleurs 2023. La mobilisation doit se poursuivre pour que l'innocence de Yonny et les actes de torture dont il a fait l'objet soient enfin reconnus!

Dans la lettre d'intervention, il est demandé au Président de la Cour supérieure de justice de l'État du Chiapas, le Dr. Guillermo Ramos Pérez, de nommer de nouveaux magistrats afin d'évaluer de manière impartiale les preuves présentées contre Yonny Chacón González et de prendre en compte les irrégularités survenues.

(ACAT-France)

République fédérale Capitale: Mexico City Superficie: 1943,945 km² Population: 128, 5 MiO Président: Andres Manuel Lopez Obrador (élections imminentes) Torture: oui. État abolitionniste
Le Mexique a ratifié le Pacte relatif aux droits
civils et politiques et son protocole facultatif, et
la Convention contre la torture de l'ONU

Nous vous invitons à adresser une copie du modèle de lettre ci-joint aux autorités dont l'adresse se trouve sur la lettre. Affranchir à 0,79€ pour la Belgique et à 1,46€ pour l'international.